Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 8

Artikel: Mais c'est clair !
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204051

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mais c'est clair! — M. et Mme *** donnent un grand bal. Ils ont deux filles à marier. Plus de cinquante invitations sont lancées.

— Mais, remarque monsieur en parcourant la liste des invités, je n'y vois pas nos amis ?

— Naturellement, réplique madame, puisque nous donnons un bal pour faire des connaissances, ce n'est pas la peine d'inviter les gens que nous connaissons déjà.

Tant pis! — M. *** n'est plus très jeune, mais il a encore le pied léger et il raffole de la danse.

Au bal, chez un de ses amis, il va inviter pour la prochaine valse une ravissante personne, toute jeune encore, presqu'une enfant.

— Désolée, monsieur, répond-elle, je ne danse ce soir qu'avec mon mari.

— Comment, *mademoiselle*, vous êtes mariée ?

Deux conférences de Samuel Cornut.

Après Philippe Godet, Samuel Cornut. Au commencement de mars, M. Samuel Cornut fera, au Palais de Rumine, sous les auspices du comité de l'Association Juste Olivier, deux conférences où il traitera spécialement des « idées morales » de notre poète national. Ce côté du caractère d'Olivier devait tout naturellement séduire Samuel Cornut et personne ne peut en parler avec plus de profondeur et de cœur. Voici le sommaire des deux conférences :

Première conférence : *Juste Olivier jusqu'en 1845.* — Traits de caractère du jeune Olivier qui annoncent le caractère de sa poésie. Son poème sur le « Canton de Vaud » qui fait date dans notre histoire. Examen rapide des idées morales des « Deux voix ». Les « Chansons lointaines » : la note philosophique et la note religieuse. Le caractère distinctif de la foi religieuse d'Olivier, tel qu'il ressort de ses premières poésies, de certaines pages du « Canton de Vaud » (ouvrage historique), de certaines lettres et du personnage du « Reclus », dans « Luze Léonard » (écrit avant 1845).

Seconde conférence : *Juste Olivier depuis 1845.* — Comment il envisage la révolution vaudoise. C'est la banqueroute de toutes ses espérances et de sa mission poétique. Il est déraciné. Olivier à Paris. Sa position matérielle et morale dans la grande ville. La hantise de la mort devenant la note habituelle de sa poésie. Analyse et citations d' « Hélène », de « Donald ». En quoi ces œuvres sont remarquables comme conception ; en quoi elles pèchent par l'exécution. Certaines chansons du soir. — Second coup de foudre : 1870. Olivier en Suisse, où il a « froid ». « Jean Wysshaupt », qui est une grande œuvre sur tous les points, sauf un seul et capital. Les derniers jours d'Olivier ; son religieux « silence » devant la mort. — Conclusion.

On fin lulu.

Po fin, Dzebiet étâi fin. Quemet lè dzein desant : « Pe fin que lî vaut pllie rein po drobllira ». L'ètâi oncora pe crapin que fin. Ne s'ètâi pas oncora mariâ, câ ne voliâve pas la quinna que sâi, mâ onna balla lurena, retse : « Quand sant retse san tote balle, que desâi, d'ailleu lè pet d'onna retse cheintant pas pllie mau que clliau d'onna poûra ». N'ein trovâve min de prau retse pè son Velâ et sè met adan à corattâ dein lè velâdzo vesin po ein dèrotsî iena que sâi à sa potta po la mounia et qu'ausse oquie à preteindre. Quand i'ien frequeintâve iena, lâi dèmandâve po quemeinci guièro lâi avâi de vatse pè l'ètrâbllio tsî leu et s'ein avâi pas prau... fourrâve la clliâ su la corniche.

On coup, l'îree l'abbayî de Riau-ai-Renâille. Mon Dzebiet lâi îre z'u po dansî se dâi iâdzo ein trovâve iena que l'ausse prau pedance à l'ottô. Justameint reluquâve onna fèmalla que vayâi po lo premî iadzo. L'ètâi onna galèza pernetta, allurâïe, boune djoûte, que ma fâi ne risquâve pas de veindre dâi chètson po cein que tî lè dzouveno sè la terîvant. Dzebiet châote tant que dè coûte lî et l'invite po fére 'na danse, iô lè vaitcé binstout, on bré pè la rîta, l'autro pè la man, à verî onna mazourka que cein fasâi on rido biau par. Tandu que dansîve, Dzebiet sè peinsâve in li-mîmo : « T'einlèvâi ! quemet mè foudrâi-te fére po lâi dèmandâ se l'ant dâi z'armaille pè l'ottô ? Mè géno on bocon de cllia fèmalla, ma se n'a rein, diabe lo pas que vu la dansî pe grand teimps ». Adan ie fâ ètat de se tenî lo nâ et ie dit à sa grachausa :

— Vo cheinte on bocon la bâosa !

La pernetta asse rodze qu'on nâ de carbatié sè dresse su sè z'erpion, tot ein colère, et lâi fâ :

— Quâisi-vo, dzanliâo, avoué voutra bâosa ! Pu pas cheintre mau la bâosa du que, tsi no, on n'âryе rein qu'onna tchîvra !

Sti coup, Dzebiet ein savâi prau et la danse d'aprî l'avâi chè onn' autra tsermalâire.

MARC A LOUIS.

Un coup de patte à la vanité.

Un jeune auteur que la modestie n'étouffe pas précisément avoue, dans une soirée, à la maîtresse de la maison, qu'il vient de publier un livre fortement pensé et d'un style net et alerte, vraiment français :

— Vous en avez peut-être déjà entendu parler ? Que vous en a-t-on dit ?

— Jusqu'ici on ne m'en a dit que du bien.

— Vous me rendez le plus heureux des mortels, chère madame ! Et qui donc a pu vous en faire un si vif éloge ?

— Vous-même, monsieur.

Lausanne.

Tenez, je compare Lausanne à mon grand-père. Je l'aime presque du même amour ; et, chaque fois que j'y reviens, sa vue évoque en moi ce double sentiment d'affection pour la ville où j'ai fait mes études et pour mon grand-père, dont je tiens beaucoup. Oh ! amour-propre !

Lausanne a des prétentions à la culture intellectuelle ; de fait, on y est instruit. Mais tout ce qui est science s'y revêt instantanément de pédantisme. Les professeurs lausannois, leurs femmes et leurs enfants, les magistrats et leurs familles, tout ce qui a quelque teinture d'instruction universitaire, y adopte un ton qui personnellement m'amuse beaucoup, fait de componction et d'une certaine élégance.

La physionomie de la ville participe des mêmes éléments. Le vieux Lausanne a une grâce légère et délicate : voyez l'église Saint-François, la maison bernoise, les constructions Renaissance de la rue de Bourg : c'est joli ; et voyez la lourde blancheur imposante, — genre allemand, — de la Poste, de la Banque cantonale, des villas de l'avenue de Rumine.

Tout ce qui s'écrit à Lausanne réunit les mêmes essences. Tout ce qui s'y potine (et les tentures des salons en entendent des mots méchants et des jugements peu bienveillants !) a une tendance à revêtir une forme plus ou moins littéraire, selon qu'il s'agit d'un salon de l'avenue de la Gare ou d'une fruiterie de la rue de l'Halle.

Remarquez encore le sourire du soleil entre les branches des arbres, et le pied et demi de boue attirant, enlizant, des rues.

Voyez le joyeux papillottement des casquettes blanches sur Saint-François, à midi, et les clairs visages des écolières ; regardez les dos ronds ou les pieds lourds, ou mieux, voilez-vous la face.

Mais, si quelqu'un exagère l'un des deux traits essentiels au détriment de l'autre, quel déchaînement de paroles ! Ou bien on sera accusé de snobisme ou de paysannerie. Gardons surtout un sage, oh ! très sage milieu. Ne tolérez aucun écart dans vos opinions ou dans vos croyances, car on vous montrerait au doigt. On traite l'étranger par le mépris à Lausanne, parce que, tout simplement, il n'est pas comme nous. De quelle partie de l'Allemagne parle-t-on ? De Munich, de Dresde, de Tubingue, car nombre de gens bien pensants y ont fait leurs études, et de Godesberg, parce que les jeunes filles de Lausanne y vont au pensionnat apprendre l'allemand et les belles manières. Encore, on blâme la vie légère de Munich, se déroulant à côté de la vie universitaire, et la vanité artistique de Dresde, et les coteaux se déroulants autour de Tubingue. Darmstadt, ville d'art moderne, Berlin nouveau, ville d'effervescence, sont inconnus. — Londres est un centre industriel et une ville de misère, pour la morale lausannoise. On connaît ici de l'Italie ce qu'on a vu dans son voyage de noce, et on n'en parle pas, pour ne pas découvrir des sentiments par trop intimes, et qui ne supportent pas l'analyse. Ceux qui vont à Paris n'en parlent guère que s'ils ont pâli sur les bouquins de la Bibliothèque nationale et taisent le reste. Voilà. Nous avons quelques missionnaires en Afrique, et quelques explorateurs dans le Jorat. Mais ces aventureux sortent des limites convenues ou par leur cœur trop grand ou par leur amour des exploits. Tartarin est universellement blâmé dans notre bonne ville.

Vous me demanderez, pour compléter cette rapide esquisse, en quoi consistent les préoccupations de nos bien-aimés lausannois. Premièrement, chacun gagne sa vie, les riches ayant été refoulés par la vague montante des impôts sur le revenu ; ensuite, on entend de bons concerts, des pièces de théâtre plus ou moins drôles, des « revues ». On discute beaucoup, de la responsabilité des chefs politiques et des patrons, de la lutte contre l'absinthe, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'embellissement de la ville et, par-dessus tout, des faits et gestes du cher « prochain ».

Lausanne, le 12 février 1907.

L. RIVABOUX.

Devons-nous dire que nous ne voyons pas Lausanne du même œil que notre correspondant ou correspondante ? *(Réd.)*

Une école de village au XVIIIe siècle.

On lit dans le registre de commune d'un petit village de La Côte, à la date du 7 janvier 1729, ce qui suit :

« La commune étant assemblée, le sieur Jean-Pierre s'étant présenté pour faire l'école, il a été reçu aux conditions suivantes : savoir que la commune lui fournira une chambre pour faire deux écoles par jour ; item, que chaque particulier lui payera, pour apprendre à lire, 7 sols de Genève par enfant et par mois et 10 sols pour ceux qui écriront. Il sera obligé de se faire payer des pères ou mères, la dite commune ne se chargeant d'autre chose que de la chambre ci-dessus.

« Après quoi on a convenu avec Abraham Pellaton que pour loger le maître d'école et le berger, il leur fournira sa cuisine et son poêle (chambre), qu'il a eus de sa belle-mère. Il leur donnera en outre trois carreaux de jardin, le tout moyennant deux écus blancs par année payables par la commune ». M. H.

La logique.

Un brave habitant de la campagne est venu à la ville voir son fils, qu'il destine à quelque carrière dite libérale. Il l'emmène dîner au restaurant et le questionne sur ses études.

— Et aujourd'hui, lui demande-t-il, as-tu bien su tes leçons ?

— ... Faitement : le latin, le grec, la logique, ç'a roulé comme une auto sur le Grand-Pont !

— La logique, qu'est-ce que c'est pour une science ?

— Je vais t'expliquer. Tu vois ces trois petites saucisses de Vienne que le garçon vient de